



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



21069661

ale,



02 JUN 2021

Greffé

N° d'entreprise : 0812 158 927

Nom

(en entier) : PROPAC

(en abrégé) :

Forme légale : Société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale

Adresse complète du siège : 4000 Liège, rue Ernest Solvay 376

Objet de l'acte : ERRATUM

L'acte reçu par Maître Roland STIERS, Notaire à la résidence de Liège (premier canton), le 19 décembre 2019 contient, en sa deuxième résolution, l'erreur matérielle suivante :

Le nombre de parts sociales qui est mentionné sous cette deuxième résolution (1.700) n'est pas correct. Il doit être remplacé par le nombre suivant : cent vingt (120) parts sociales.

Pour la société, le Notaire Roland STIERS, à 4020 Bressoux, Quai du Roi Albert, 53

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/06/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).